

# Pour une refondation de la Sécurité Sociale ...

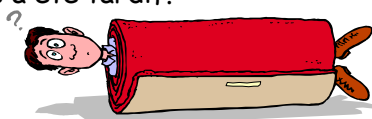
Défendre notre protection sociale : un enjeu citoyen qui nous concerne tous !

*Relancé dans la foulée des propositions nauséabondes du candidat vainqueur de la primaire de la droite, le débat sur notre protection sociale peut être l'occasion pour les citoyens que nous sommes de nous impliquer pour faire échec aux faux débats dans lesquels nos responsables libéraux nous ont enfermés depuis des décennies.*

1) **Petit rappel historique n°1** : Notre Sécu repose sur le compromis historique issu du lendemain de la seconde guerre mondiale. C'est sous l'impulsion d'Ambroise Croizat, ministre du Travail communiste de l'époque, qu'elle voit le jour par les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945. Ce compromis instaure dès l'origine un double financement de la protection maladie : 80 % à la charge de la Sécu et 20 % à la charge du patient, soit directement de sa poche, soit par la souscription d'une assurance privée complémentaire, le plus souvent mutualiste à l'époque.



2) **Petit rappel historique n°2** : Les mutuelles préexistaient à la naissance de la Sécu et constituaient les prémices imparfaits d'un socle de protection lié à des formes de solidarités professionnelles. Le mouvement mutualiste, à l'instar du patronat mais pour des raisons différentes, s'opposait au caractère obligatoire de toute forme de prévoyance. Lors de sa mise en place, beaucoup de professions se sont opposées à la mise en place d'un réseau coordonné de caisses, et le ralliement du mouvement mutualiste à ce compromis a été tardif.



3) **Où en sommes-nous aujourd'hui ?** Les complémentaires remboursent 13,5% des dépenses de santé tandis que la Sécu prend en charge 76,5% de l'ensemble des dépenses. Mais ce chiffre global cache un déséquilibre inquiétant : si la Sécu couvre encore à plus de 90% les maladies graves et les ALD, elle ne rembourse même plus 50% des soins courants (et encore beaucoup moins en optique dentaire audition), du fait des politiques de déremboursements - désengagements - transferts de charges vers les complémentaires menées par les gouvernements successifs. Notre système de solidarité basé sur le principe "chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins" est donc fragilisé.

4) **Quelles politiques (passées et à venir) menées ?** Tous les gouvernements ont appliqué le même type de remèdes qui consiste à limiter l'évolution des dépenses par une maîtrise comptable du financement et des coûts. Ces politiques ont entraîné mécaniquement des régressions successives en matière de couverture sociale.

Pourtant, inéluctablement, nous allons devoir augmenter considérablement nos dépenses de santé dans les années à venir pour permettre à tous d'avoir accès aux progrès médicaux quels que soient l'âge, l'état de santé et la situation sociale des individus.

Pour qu'une large majorité de la population consente à cette augmentation des ressources, il faudra parallèlement réduire les gaspillages (les doublons et les prescriptions injustifiées) et les rentes que perçoivent certains industriels (labos...) et prestataires de santé. Il faudra aussi réduire les coûts de gestion : 7 milliards de frais de gestion de la Sécu auxquels viennent s'ajouter 7 milliards des assurances privées complémentaires.

5) **Pour reconquérir une véritable sécurité sociale, la seule alternative possible est de viser le 100 % !** Il est temps d'en finir avec ce "deal" bancal permanent du cofinancement par les mutuelles d'un côté et la sécu de l'autre. Il serait plus simple et plus efficace de se faire rembourser la totalité des soins par un seul financeur. Cela éviterait les doublons entre AMO et AMC et permettrait d'importantes économies de frais de gestion et de marketing (6 % de frais pour la Sécu contre 20 à 25 % pour les complémentaires!). En Alsace-Lorraine, nous sommes bien placés pour savoir qu'un tel système fonctionne : depuis 1946, le régime d'assurance maladie d'Alsace-Moselle joue le rôle d'assurance complémentaire pour une partie des soins au bénéfice de ses assurés couverts à 90 %. Un des moyens devrait être de donner la possibilité de choisir la Sécu comme complémentaire !



## ... Pour une refondation de la Sécurité Sociale

Cette singularité française AMO/AMC est en réalité non régulable en l'état. Les complémentaires servent en définitive de caution au développement des logiques assurantielles dans le secteur de la santé (c'est-à-dire à la "privatisation" de la couverture au détriment d'une protection socialisée), qui constituent un marché juteux avec des taux de croissance "asiatiques".

6) **Que sont nos mutuelles devenues ?** Nos mutuelles prennent-elles trop "d'assurance" ? Cette question posée par le spécialiste des politiques de santé Frédéric Pierru sous la forme d'une boutade reflète pourtant la réalité : celle de la mise en place d'un marché de la complémentaire santé qui s'est accompagné ces 2 dernières décennies d'un mouvement de concentration sans précédent du secteur (les 10 plus gros acteurs détiennent 30% du marché potentiel) avec la naissance de grands groupes ("grossir pour ne pas périr"). En plein désarroi, les vieux militants mutualistes ont cédé la place aux directeurs marketing et autres actuaires, les discours et les valeurs ne collent plus à la réalité, les mutuelles et leurs offres ressemblent de plus en plus à des groupes assurantiels. On assiste à une véritable banalisation des mutuelles avec l'idée sous-jacente que la **VRAIE** mutualisation du risque n'est plus possible dans un contexte fondamental de libéralisation et de segmentation du marché.

La mutualité s'est dissolue dans le marché, devenu une réalité acceptée par les responsables mutualistes : les assureurs ont adopté le label "mutuelle", des banques se lancent dans le créneau, et la mutualité a de son côté décidé de son plein gré de jouer le jeu de la concurrence avec les assureurs en se plaçant dans les années 1990 sous les directives assurance européennes. Elle espérait tailler des croupières aux assureurs. Pari perdu. Les assureurs sont désormais les acteurs les plus agressifs et dynamiques du marché.

7) **Une défaite annoncée** : L'exemple des USA, pays où les mutuelles catégorielles historiques avaient fait le pari risqué de l'intégration dans le marché assurantiel, montre que ce mécanisme est irréversible, poussé par le lobbying politique des plus gros opérateurs qui y ont intérêt afin de sécuriser sinon d'amplifier leurs rentes. Que reste-t-il de la mutualité ?

Une image de marque, un label proclamant les valeurs historiques de solidarité, alors que les pratiques et les identités mutualistes ne peuvent résister à la dure loi de la concurrence. Le marché, ici comme ailleurs, fonctionne tel un engrenage qui disqualifie ceux qui se refusent à adopter les pratiques assurantielles : tarification au risque, sélection des risques, segmentation des contrats...

8) **Quelles solutions ? Défendre l'option radicale du 100% !** La concurrence dans le financement des soins ne marche pas : il faut en finir avec cette sorte de paravent que constituent les mutuelles, qui prétendent défendre la protection sociale alors qu'elles participent en définitive à une forme de privatisation rampante de notre santé. En matière de financement des soins, nul ne peut nier que la concurrence entraîne une moins bonne qualité des soins et des coûts de financement plus importants. La cotisation mutuelle n'est en fait qu'un prélèvement obligatoire privé alors que cet argent pourrait - pour un coût moindre et une efficacité supérieure - être socialisé dans un système basé sur "le juste soin au juste coût" comme le défend le professeur André Grimaldi.

Contrairement aux schémas préconçus que les idéologues libéraux nous servent à grands renforts de médias, l'immense majorité des citoyens français reste attachée à la Sécurité sociale, d'où l'obligation pour ses contempteurs de procéder de façon détournée (d'où également le rétropédalage de façade du candidat Fillon sur ces sujets, y compris sous la pression de son propre camp...). Le soi-disant "ras-le-bol fiscal et social" n'est qu'un fantasme idéologiquement intéressé servant à rendre acceptables pour l'opinion les régressions sociales futures.

En réalité, une minorité de Français pense que "cela marcherait mieux avec moins de sécu". La majorité reste favorable à une hausse des cotisations/prélèvements pour sauvegarder notre protection sociale, la majorité préfère agir sur l'offre de soins,... et l'écrasante majorité trouve intolérable le développement des inégalités d'accès aux soins.

**Pour les assurés sociaux et citoyens attachés aux principes de solidarité, la seule option possible est celle de la reconquête de la Sécurité sociale.**

